

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1964 B 70011
Numéro SIREN : 346 480 114
Nom ou dénomination : A2C MATERIAUX

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2019 sous le numéro de dépôt 3678

1966 B 79011
3678.
19/02/19

AZC MATERIAUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 622 130 €
Siège Social : SAINT-SAUVEUR-lès-BRAY
77480 BRAY S/SEINE
346 480 114 R.C.S. MELUN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2018

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission remise par Monsieur Edouard PINÇON de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire à compter du 4 septembre 2017.

Conformément aux dispositions légales, Monsieur Jean-Noël SERVANS, Commissaire aux compte suppléant, a accédé aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire à cette date.

L'assemblée générale décide donc de nommer la SARL AUDITINVEST, dont le siège social est à PARIS 17^{ème}, 7, rue Henri Rochefort, représentée par Monsieur Jean-Marc GLORIES, aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant, à compter de l'exercice en cours et jusqu'à la tenue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2018.

La SARL AUDITINVEST a fait savoir qu'elle acceptait ces fonctions.

L'assemblée générale reconnaît avoir eu connaissance du fait que le commissaire aux comptes n'est intervenu dans aucune opération d'apport ou de fusion intéressant la Société au cours des deux derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Anne-Marie CHARLE

